

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

Direction Générale de la Coopération,
des Financements Extérieurs et du
Développement du Secteur Privé

SNDSPI

Stratégie nationale de Développement
du Secteur privé et de Promotion
de l'Investissement

Février 2026

Sénégal
2050

DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR PRIVÉ



ANNEXE

Annexe 1 : cadre conceptuel et opérationnel des identités remarquables

► Fondements conceptuels du modèle IR+

La construction de pôles territoires compétitifs, portés par un secteur privé à haute valeur ajoutée dans les filières stratégiques de la SNDSPI, exige une rupture méthodologique rigoureuse : celle de la structuration rigoureuse des chaînes de valeur et de l'identification précise des acteurs qui en sont les véritables moteurs.

Le concept d'Identités Remarquables (IR+) naît précisément de ce constat. Les modèles classiques de politique économique centrés sur des logiques sectorielles génériques ou des dispositifs d'appui indifférenciés ont démontré leurs limites structurelles en matière d'impact et d'efficience. Il était donc impératif d'imaginer une approche radicalement différente.

L'approche IR+ opère d'abord un premier changement de paradigme décisif : le passage d'une logique sectorielle à une logique centrée sur les acteurs. Il ne s'agit plus simplement d'identifier des filières prioritaires, mais de repérer, en leur sein, les acteurs qui concentrent réellement les capacités de création de valeur et de transformation économique. Ce glissement permet d'ancrer les politiques publiques dans des dynamiques économiques concrètes et d'en décupler la portée.

Elle opère ensuite un second changement tout aussi structurant : le passage d'une politique d'appui diffuse à une logique de ciblage stratégique. En concentrant délibérément les ressources sur un nombre limité d'acteurs à fort potentiel, l'État maximise l'efficacité de son action et élimine les obstacles qui ont longtemps dilué l'impact des politiques publiques. Ce ciblage suppose néanmoins une méthodologie rigoureuse et transparente, seule capable d'en garantir la légitimité et d'éviter toute forme de captation ou de distorsion.

► Les Entreprises identités remarquables : Leviers de mise en œuvre de la SNDPI

Les Identités Remarquables ne sont pas un outil parmi d'autres dans le dispositif de la SNDSPI : elles en constituent le point d'articulation central, le lieu où les orientations stratégiques nationales rencontrent les dynamiques économiques locales pour produire un impact tangible et durable.

Leur rôle est multiple et structurant :

- **Structuration des chaînes de valeur** : En s'appuyant sur ces acteurs pivots, il devient possible d'organiser les filières de manière plus cohérente, de résorber les inefficacités et de bâtir des écosystèmes productifs robustes.

- **Émergence de clusters territoriaux** : Leur présence génère un effet d'attraction concentration des activités économiques, diffusion de l'innovation, création d'écosystèmes vivants sources d'emplois durables.
- **Mobilisation du financement privé** : Leur crédibilité économique en fait des partenaires naturels pour des projets structurants, notamment en Partenariat Public-Privé.
- **Qualité du dialogue public-privé** : En ancrant les concertations dans des réalités économiques concrètes, elles permettent de co-construire des solutions véritablement adaptées aux contraintes du terrain.

► Méthodologie de sélection des Entreprises Identités remarquables

Les Identités Remarquables désignent des acteurs économiques (entreprises, entrepreneurs, infrastructures ou initiatives) qui démontrent une capacité avérée à générer de la valeur économique, sociale et territoriale de manière différenciante et durable. Elles constituent le socle opérationnel du développement endogène des pôles territoires et se distinguent par leur vocation de transformation structurelle.

Cinq caractéristiques les définissent :

- Une performance économique significative (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, emploi) ;
- Un ancrage territorial fort, gage de leur enracinement dans les dynamiques locales ;
- Un effet d'entraînement démontré sur leur écosystème ;
- Une capacité d'innovation ou de structuration de filière ;
- Un potentiel de montée en échelle (scalabilité).

Leur sélection repose sur une méthodologie rigoureuse combinant critères quantitatifs et qualitatifs, adossée aux bases nationales de l'ANSD et aux monographies des pôles territoires. Les critères économiques (valeur ajoutée, emploi, croissance) constituent le premier niveau d'analyse ; les critères territoriaux évaluent l'ancrage local ; les critères stratégiques mesurent l'alignement avec les filières prioritaires ; les critères d'innovation identifient les ruptures technologiques ou organisationnelles ; enfin, les critères de durabilité intègrent la résilience économique, l'impact social et les exigences environnementales.

► Mécanismes d'activation des IR+

Identifier les IR+ n'est qu'une première étape. Sans mécanismes d'activation robustes, ce potentiel resterait lettre morte. Transformer la promesse en impact réel exige un accompagnement structuré, opérationnel et continu.

- **Identification continue et dynamique** : des outils de cartographie et de suivi régulièrement actualisés, capables de capter les évolutions de l'écosystème en temps réel.
- **Structuration en clusters** : regrouper les acteurs autour de chaînes de valeur cohérentes pour renforcer les synergies, mutualiser les ressources et créer les conditions d'une compétitivité systémique.
- **Dispositifs d'accompagnement ciblés** : appui technique, accès facilité au financement, réformes réglementaires adaptées, des instruments calibrés pour lever les contraintes spécifiques à chaque acteur.
- **Intégration dans les politiques publiques** : garantir une cohérence totale entre les priorités stratégiques nationales et les actions opérationnelles sur le terrain.

► Valeur ajoutée stratégique des IR+

L'approche IR+ génère une valeur ajoutée stratégique qui dépasse largement le simple cadre de l'identification d'acteurs performants :

- **Efficacité économique globale** : optimisation de l'allocation des ressources publiques et maximisation du rendement des interventions de l'État.
- **Territorialisation effective** : en s'appuyant sur des acteurs ancrés localement, les stratégies nationales s'adaptent aux réalités spécifiques de chaque pôle territoire.
- **Transformation structurelle accélérée** : montée en gamme des filières, industrialisation progressive et création d'emplois durables et de qualité.
- **Souveraineté économique renforcée** : développement endogène robuste et réduction de la dépendance structurelle aux financements extérieurs.

► Risques et facteurs de succès

La mise en œuvre du modèle IR+ n'est pas sans risques. Le premier, et le plus critique, est celui de la captation des politiques publiques par des acteurs dominants. Le second est celui d'une concentration excessive des ressources au détriment d'une dynamique économique diversifiée. Enfin, la qualité et l'actualisation des données constituent un enjeu permanent pour la crédibilité du dispositif.

Ces risques sont cependant maîtrisables à condition de mettre en place une gouvernance rigoureuse et transparente. La clarté des critères de sélection, la régularité de l'actualisation des données et l'implication d'une pluralité de parties prenantes constituent les piliers d'un dispositif crédible, équitable et résistant aux tentatives de capture.

► Recommandations stratégiques

Plusieurs recommandations s'imposent pour ancrer durablement le modèle IR+ dans l'architecture de la SNDSPI :

- **Institutionnaliser le concept d'IR+** en l'intégrant formellement dans les textes de la SNDSPI, afin de lui conférer une légitimité institutionnelle et une portée opérationnelle incontestable.
- **Créer un registre national des IR+**, véritable outil de pilotage stratégique permettant d'orienter la prise de décision, de suivre les performances et d'assurer la traçabilité des interventions publiques.
- **Mettre en place un programme dédié aux IR+** pour structurer et professionnaliser les dispositifs d'accompagnement, en leur donnant les moyens d'un impact réel et mesurable.
- **Aligner l'ensemble des politiques de développement du secteur privé sur les IR+** en matière de fiscalité, de financement et de régulation afin de créer un environnement véritablement propice à leur développement et à leur montée en puissance.



Les Identités Remarquables (IR+) constituent bien plus qu'un simple outil d'identification d'acteurs économiques performants ; elles représentent un véritable changement de paradigme dans la conduite des politiques publiques. En effet, en plaçant au cœur de la stratégie des acteurs réels, ancrés dans les territoires et porteurs de valeur, l'approche IR+ permet de passer d'une logique descendante et diffuse à une logique ciblée, opérationnelle et à fort impact.
